



Déclaration CFDT-VNF au CA du 10 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs de la Direction,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Cher(e)s collègues,

Depuis plusieurs années maintenant, la direction a annoncé travailler avec nos tutelles sur le nouveau Contrat d'Objectif et de Performance de VNF. Dans ce délai, la direction n'a jamais contredit le fait qu'il devenait compliqué de maintenir l'ensemble de nos missions de services publics avec ces baisses d'effectifs imposées dans le cadre des lois de finances successives. Le nouveau COP devait, toujours selon la direction, être l'occasion d'obtenir une inflexion forte sur cette baisse d'effectifs que nous qualifions de purement numérique et non réfléchi. On aurait pu imaginer une mise en cohérence de la courbe des départs à la retraite avec les grandes ambitions qu'il convient d'opérer au préalable.

Force est de constater que si en terme d'accroissement de budget, au travers notamment du plan de relance sur les deux prochaines années, le résultat doit être salué, il n'en est rien pour les trajectoires d'emplois d'ici 2025.

- Poursuite de la baisse des effectifs avec de nouveau plus de 400 postes supprimés d'ici 2025 ce qui conduira à plus de 1200 postes supprimés depuis la création de l'EPA ;
- Renforcement des emplois précaires avec un accroissement permanent des recours aux CDD de droit public dont la protection sociale est statutairement faible.
- Fragilisation des statuts existants des personnels titulaires, quel que soit leur statut, (CDI de droit privé, PNA, OPA), par l'intronisation de recrutements en CDI publics de mainteneurs pour pallier à l'obsession des tutelles de poursuivre l'arrêt des recrutements d'OPA alors que la maintenance est au cœur même du projet stratégique de VNF. L'introduction de CDI de droit public au sein de l'EPA préfigure-t-elle qu'il en sera de même demain pour tous les recrutements ? Si pour le moment la direction affirme que non, nous le craignons pour l'avenir !

Même si par un jeu habile de plus et de moins (- 90 ETP et + 60 ETP de transition en 2022 qu'il faudra restituer sur plusieurs années) la direction tente de faire croire à une inversion de la tendance, **nous ne sommes pas dupes !** La réalité est simple, les organisations syndicales vous alertent depuis plusieurs années (cela s'est encore accentué par le biais de la crise sanitaire) sur le fait que les personnels n'en peuvent plus de subir réorganisations sur réorganisations, d'absorber des reports de charges en permanence liés aux baisses d'effectifs et aux postes gelés ou non pourvus. Des tensions apparaissent plus ou moins fortement selon les services, la politique de management appliquée et le dialogue de gestion devient un exercice de plus en plus périlleux voire impossible à tenir.

Pour autant, cette année, comme les prochaines, c'est bien des baisses d'effectifs massives qui seront à nouveau opérées et il s'agira comme toujours d'en demander plus aux personnels, de les solliciter pour relever ces grands défis, de consommer davantage de budget en lien avec le plan de relance et cela en étant **TOUJOURS MOINS NOMBREUX !** Même si la baisse des effectifs pourrait paraître moins conséquente en 2022 que ces dernières années, en réalité ce n'est pas le cas. En effet, le pourcentage correspondant à la baisse des effectifs est en progression constante dès cette année et reprend de plus belle dès 2023 !

C'est incohérent avec les grandes ambitions affichées et c'est inacceptable pour la CFDT-VNF !

Revenons deux minutes sur le budget et sa déclinaison. S'il est prévu une répartition des budgets d'investissement entre ce qui relève de la régénération et la modernisation, celle-ci est purement théorique et fongible. Avant même de vouloir tout automatiser pour parvenir à la généralisation de la téléconduite matérialisée par la mise en place de grands PCC, il paraît primordial d'obtenir des engagements forts sur les priorités de régénération. Il est important d'obtenir de la visibilité sur la hiérarchisation des projets à mener comme par exemple la réfection des barrages manuels pour lesquels notre directeur général avait promis de sanctuariser des postes. A ce jour, de trop

nombreux collègues risquent encore leur vie ou pour le moins leur santé tant les conditions de travail sont difficiles.
La priorité doit être la sécurité des personnels, des personnes et des biens et non pas la recherche de rentabilité !

La **CFDT-VNF** demande davantage de visibilité sur la priorisation des objectifs de régénérations et de modernisation. Nous souhaitons la mise en place d'indicateurs qui permettent de mesurer l'avancée dans ce sens et le fait que les moyens suivent ces orientations de régénération et de modernisation positives pour tous et non uniquement dans le but de supprimer demain encore plus d'emplois.

Ainsi, la CFDT-VNF demande que le budget annuel présenté dans cette instance comporte les mêmes lignes budgétaires que celles évoquées dans le COP afin d'en mesurer la cohérence et le respect des engagements.

Enfin, la **CFDT-VNF** n'est pas opposée à la recherche de nouveaux partenariats (avec les collectivités, les entrepreneurs etc.), de multiplier les soutiens à la voie d'eau et d'assoir les ressources de l'établissement afin de mener à terme des projets de développement de la voie d'eau que seul, VNF, n'aurait pas pu conduire. Pour autant, l'absence de nouveaux partenariats ne doit pas être l'occasion de renoncer à une partie de nos missions de services publics ni d'engager une « dénavigation » d'une partie de notre réseau qui basculerait sur une mission unique de gestion hydraulique.

La crise sociale et économique qui s'annonce ne permettra pas à toutes les collectivités de répondre présentes. La recherche de partenariats ne doit pas conduire à deux France : l'une qui aurait les moyens d'investir et de développer son réseau fluvial et l'autre qui se verrait coupée de toutes opportunités futures. Il est de la responsabilité de VNF de convaincre et à l'Etat d'inciter au transport fluvial sans se soumettre à un renoncement qui segmenterait ce qui relève de l'utile ou du futile! Stopper la navigation sur une partie du réseau, c'est laisser ce réseau se dégrader encore plus et donc nécessitera des millions d'euros pour une potentielle remise en navigation ultérieure.

Si depuis huit ans nous attendions un réel projet d'avenir pour VNF, de la visibilité sur ses moyens et la capacité à répondre présents pour l'atteinte d'objectifs ambitieux, indéniablement nous sommes déçus, en colère et dans l'incompréhension de la logique de l'Etat.

Nous réclamons un moratoire immédiat sur la baisse des effectifs et cela au moins jusqu'en 2025. Nous demandons que sur les deux prochaines années des autorisations hors plafond d'emplois soient octroyées à VNF pour lui donner les moyens de réussir ce virage sans continuer de dégrader les conditions de travail des personnels et d'accentuer encore les risques psychosociaux qui découlent de cette pression permanente.

Enfin, nous demandons une politique ambitieuse pour le développement de la voie d'eau, avec une politique incitative de la part de l'Etat pour permettre un report modal à la hauteur des 25% qui était visé dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Mais aussi une politique incitative pour développer notre réseau touristique tant les retombées économiques sont majeures et pourraient être encore plus importantes pour les territoires et l'image même de notre pays.

Les usagers, les collectivités et les chargeurs comme les agents de VNF voient chaque jour l'écart se creuser entre un réseau principal appelé à la modernisation et la majeure partie du réseau **secondaire** de plus en plus abandonné. Cela conforte le sentiment qu'à vos yeux et ceux des tutelles, celui-ci est inutile et qu'il est réduit à être amené à un simple niveau de service de gestion hydraulique.

Ce n'est pas ce que nous pourrions appeler un projet d'avenir ambitieux et ce ne sont absolument pas des objectifs clairs, mesurables et réalisables au regard des moyens humains qui sont depuis des années et pour les années à venir fortement amputés.

Nous ne pouvons pas cautionner ce **C**ontrat en l'état et nous demandons à la direction, aux tutelles et au représentant du gouvernement de mettre en cohérence les moyens humains avec les **O**bjectifs qu'ils nous fixent : c'est cela la clef de la **P**erformance !

Merci pour votre attention.

Les représentants CFDT-VNF
Au Conseil d'administration